



Déclaration de la CGT Educ'action de l'Académie de Dijon à l'occasion du CAEN en visioconférence du mercredi 3 février 2021.

Mesdames et messieurs les membres du CAEN,

L'urgence du contexte sanitaire actuel ne doit pas faire oublier la prégnance d'un contexte social déjà très difficile depuis de nombreuses années, contexte social touchant directement l'ensemble des personnels de l'Education Nationale ainsi que les personnels des collectivités au service des structures et des établissements scolaires.

Depuis la rentrée de septembre 2020, ces personnels témoignent d'une fatigue physique et morale causée principalement par les baisses incessantes de moyens en défaveur de l'éducation depuis des années. Les économies de postes réalisées cette année, les conséquences de la mise en place de la réforme du lycée et la transformation du lycée professionnel font craindre le pire pour les mois à venir au niveau de la santé des personnels qui se sentent méprisés.

Cette usure physique et morale est d'autant plus présente chez les personnels les plus précaires qui ressentent directement une dégradation de leurs conditions de travail. Ils sont non seulement précarisés par leur statut mais ce sont également eux les plus exposés aux risques sanitaires dans l'exercice de leur fonction.

Ces personnels, indispensables au fonctionnement quotidien des structures d'éducation, sont les agents de collectivité participant à l'entretien des locaux ou à la préparation des repas, les agents administratifs s'affairant pour le fonctionnement des établissements, les AESH (Accompagnant-e-s des Elèves en Situation de Handicap) permettant à tous les élèves de suivre leur scolarité, etc.

Prenons l'exemple précis des Assistant-e-s d'Éducation (AEEd), qui agissent au quotidien pour garantir le meilleur climat scolaire possible dans les collèges et les lycées de notre académie. Ces AEEds sont exposés quotidiennement à la COVID et ils souffrent particulièrement du manque de moyens attribués pour effectuer correctement leurs missions de surveillance et d'accompagnement éducatif. En effet, l'application d'un protocole sanitaire (de plus en plus renforcé dans l'incertitude actuelle d'un nouveau confinement) met encore plus les Assistant-e-s d'Éducation à contribution. Depuis la rentrée, les tâches supplémentaires qui leur sont imposées se sont multipliées. Ils doivent veiller au bon respect des règles sanitaires de la part des élèves, distribuer du gel hydroalcoolique à l'entrée des établissements, surveiller le respect de la distanciation lors des repas pris à la cantine tout en nettoyant rapidement les tables du restaurant scolaire après le passage d'un premier groupe d'élèves afin de pouvoir libérer la place pour d'autres jeunes, etc.

Pour tous ces personnels précaires exposés directement et quotidiennement aux risques sanitaires, nous exigeons le déblocage immédiat de moyens humains supplémentaires afin de soulager les équipes sur le terrain !

Nous constatons par ailleurs une baisse massive et généralisée du nombre de postes dans l'Académie pour la rentrée de 2021. Nous déplorons la poursuite de cette politique austéritaire dans l'éducation.

Dans le premier degré, la diminution du taux d'encadrement prévue ne semble pas tenir compte de l'hétérogénéité des situations. En effet, si les zones urbaines sensibles ont un fort taux d'encadrement dans

le cadre du dédoublement des CP /CE1, il faut également prendre en compte la réalité des collègues du 1^{er} degré qui nous font remonter de plus en plus d'effectifs approchant les 30 élèves par classe.

Dans le second degré, 113 équivalents temps plein seront supprimés, ce qui se traduit par des suppressions directes de postes, par le non-remplacement des départs à la retraite, par l'envol des heures supplémentaires et par l'explosion à venir des postes partagés ; donc au détriment du service public d'enseignement.

Alors que la situation sanitaire a révélé les inconvénients majeurs des classes surchargées, l'Académie continue de baisser le taux d'encadrement des élèves, de les « entasser » au mépris des considérations pédagogiques et sanitaires. Personne ne semble choqué quand on annonce que les classes de 6^{ème} seront à 30 à la rentrée, qu'une division en Lycée Professionnel correspondrait à 30 élèves et que la plupart des classes de lycée Général dépassent allègrement les 36 à 37 élèves. La CGT Educ'action revendique une diminution globale du nombre d'élèves par enseignant-e de la maternelle au lycée !

Concernant l'offre de formation, nous constatons qu'une partie des BTS, créés il y a deux ans en supprimant de nombreux Baccalauréats professionnels, subissent à leur tour des réductions d'effectifs ou même une suppression dans le cas du BTS « comptabilité-gestion » à Montceau-les-Mines.

Avant de procéder avec précipitation à de nouvelles réformes, la CGT Educ'action demande une évaluation des réformes en cours et revendique pour l'ensemble des personnels :

- un budget qui crée massivement des emplois statutaires
- des revalorisations salariales sans exception et sans contrepartie
- la mise en œuvre d'une politique éducative qui tourne le dos au tri social au bénéfice d'une politique d'émancipation
- un plan de titularisation sans condition de concours ni de nationalité.

Pour toutes ces raisons et pour la défense d'un service public de qualité au bénéfice de tous, nous appelons les personnels à se mettre en grève demain, jeudi 4 février, et à rejoindre les manifestations prévues dans la région.